

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00420

Numéro SIREN : 535 023 642

Nom ou dénomination : SP CONFORT

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2022 sous le numéro de dépôt 1556

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012020** et clos le **31122020** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE de Montpellier I
40 Rue de Louvois
CS 80001
34181 MONTPELLIER CEDEX4
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SARL SP CONFORT
181 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY
FREJORGUES OUEST

Identification du destinataire

34130 MAUGUIO

651

317303

53502364200049

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

TRAVAUX INSTALLATIONS ELECTRIQSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 31 % Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **1 967**

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinques C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF

Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA

Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

Cabinet MENON Frédéric

395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

0499614040

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

M SALOUL

GERANT

A MONTPELLIER, le 31072021

Désignation de l'entreprise **SARL SP CONFORT**
et date de clôture de l'exercice **31/12/2020**

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL SP CONFORT**
et Date de clôture de l'exercice **31122020**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL SP CONFORT	53502364200049	4321A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
181 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY FREJORGUES OUEST 34130 MAUGUIO		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	3 132
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 181 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY 34130 MAUGUIO			Durée de l'exercice précédent * 15					
Numéro SIRET * 5 3 5 0 2 3 6 4 2 0 0 0 4 9			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122020					
			N-1 31122019					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 968	AC	1 336	16 632	
		Fonds commercial (I)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	58 075	AK		58 075	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	35 965	AS	26 022	9 943	2 974
		Autres immobilisations corporelles	AT	71 200	AU	15 378	55 823	12 973
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	5 220	BI		5 220	3 620
TOTAL (II)		BJ	188 428	BK	42 735	145 693	77 642	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	56 910	BQ		56 910	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	154 946	BU		154 946	43 212
	CREANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	665 265	BY	24 000	641 265	329 758
		Autres créances (3)	BZ	328 489	CA		328 489	308 029
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	900	CE		900	900
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	202 881	CG		202 881	18 389
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 905	CI		1 905	655
	TOTAL (III)		CJ	1 411 296	CK	24 000	1 387 296	700 943
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 599 724	IA	66 735	1 532 989	778 584	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	5 220	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL SP CONFORT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 600	2 532
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	57 508	12 756
	Report à nouveau	DH		5 466
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(17 415)	41 353
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	144 693
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	820 539	43 626
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		7
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	371 328	413 533
	Dettes fiscales et sociales	DY	163 797	82 168
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 720	
	Autres dettes	EA	30 912	77 143
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 388 297	616 477
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 532 989	778 584
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 305 257	612 860	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	212	33 882	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 293 167	FB		FC	3 293 167	4 610 026	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	379 618	FH		FI	379 618	46 711	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 672 786	FK		FL	3 672 786	4 656 737	
	Production stockée *					FM	56 910	(62 781)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 250		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	24 346	34 283	
	Autres produits (1) (11)					FQ	798	198	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 756 089	4 628 437
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 345 228	1 850 030	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(111 687)	53 172	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	2 635	8 393	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 972 051	2 183 594	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	29 916	24 159	
	Salaires et traitements *					FY	389 004	291 901	
	Charges sociales (10)					FZ	122 214	115 031	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	17 848	6 468
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 486	22 152
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 620	663	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 771 314	4 555 563
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(15 224)	72 874
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	37		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 163	3 331	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 163	3 331	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 125)	(3 331)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(16 350)	69 543	

Désignation de l'entreprise SARL SP CONFORT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	4 099	3 047	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	12 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	16 599	3 047	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	7 904	1 108	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	9 368		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	392		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	17 664	1 108	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 065)	1 939	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		30 128	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 772 725	4 631 484	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 790 140	4 590 131	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	(17 415)	41 353	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG	4 099	3 047	
									HP	19 528	13 734		
									HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	22 908	12 049	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5								A2	47 413	54 813	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 969 obligatoires A9 46 444 dont cotisations facultatives Madelin A7 969 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels								17 664		16 599		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs										4 099		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SARL SP CONFORT**Néant ☒ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2					
								3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	58 295	KE		KF	18 696		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	34 627	KT		KU	9 038		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	20 613	KZ		LA	63 900		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 812	LC		LD	3 153		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes				LK		LL		LM			
		TOTAL III				LN	61 052	LO		LP	76 092		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 620	1U		1V	2 220		
	TOTAL IV					LQ	3 620	LR		LS	2 220		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	122 967	ØH		ØJ	97 007		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	948	LW	76 043	IX				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	7 700	MK	35 965	ML				
		Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP	19 679	MQ	64 833	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	2 598	MT	6 367	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB				
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF				
		TOTAL III	IY		NG	29 978	NH	107 165	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW					
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ					
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D					
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	620	2F	5 220	2G					
	TOTAL IV	I3		NJ	620	NK	5 220	2H					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	31 546	ØL	188 428	ØM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	220	PF	1 116	PG		PH	1 336	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	31 652	QA	2 069	QB	7 700	QC	26 022	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	10 344	QI	14 359	QJ	10 531	QK	14 172	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 108	QM	695	QN	2 598	QO	1 206	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	45 105	QV	17 124	QW	20 829	QX	41 399	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	45 325	ØP	18 239	ØQ	20 829	ØR	42 735	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mt. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SARL SP CONFORT							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	21 514	6U	2 486	6V		6W	24 000
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 438	6Y		6Z	1 438	7A	
	TOTAL III	7B	22 952	TY	2 486	TZ	1 438	UA	24 000
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	22 952	UB	2 486	UC	1 438	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	2 486	UF	1 438				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	5 220	UV	5 220	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	30 048		30 048						
	Autres créances clients		UX	635 217		635 217						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3 203		3 203						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	296 507		296 507						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	733		733						
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	28 046		28 046						
	Charges constatées d'avance		VS	1 905		1 905						
	TOTAUX			VT	1 000 879	VU	1 000 879	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	212		212						
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	820 327		737 287		78 212		4 828		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	371 328		371 328						
Personnel et comptes rattachés			8C	20 809		20 809						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	69 797		69 797						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	67 676		67 676						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 515		5 515						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	1 720		1 720						
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	30 912		30 912						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	1 388 297	VZ	1 305 257		78 212		4 828		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	822 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 127	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122020			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WF		
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)								WG	677	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								RA	11 675 (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WI		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)								XX		
	Amendes et pénalités								WJ	439	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*								XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*								SU		
		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
TOTAL I								WR	16 698		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	17 415		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A								XB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								I6		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								WZ		
	Majoration d'amortissement *								XA		
	Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		
				Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC				
		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
Zone de restructuration de la défense (44 terdécies)								PA			
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdécies)								XC			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)								PB			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dt déd. exc (art. 39 décies A)		YA		Dt déd. exc (art. 39 décies B)		YB		Dt déd. exc (art. 39 décies C)	YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 décies F)		YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)		YL		Dt déd. exc (art. 39 décies D)	YD	
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI			XJ	1 967	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0		XO	1 967	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise SARL SP CONFORT		Néant ☐ *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	1 967	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 967	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	5 466	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	2 068			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	41 353		- Autres réserves	ZD	44 752				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
TOTAL I			ØF	46 819	TOTAL II			ZH	46 819		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :										Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ	34 494	31 348		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	578 668	546 730		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	71 462	XQ	82 086	81 236		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	989 936	1 345 545		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	321 361	210 082		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 972 051	2 183 594		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	8 555	6 154		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	21 361	18 005		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	29 916	24 159		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	398 264	440 173		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	625 658	542 455		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *						ØB	158 151			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				
							JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL SP CONFORT**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059A-Détail...	30 198	20 829		9 368
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	12 500	3 132	3 132			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			3 132				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL SP CONFORT**Néant $\boxed{\times}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES AFFORTS.
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL SP CONFORT**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT					Néant ☒ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SP CONFORT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	4	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 672 786	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	8 070	
TOTAL 1	OX	3 680 856	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	798	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	168 597	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	169 395	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 970 905	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 249 770	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	8 249	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 620	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	3 230 544	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 619 707
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	619 707
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 680 856	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 53502364200049

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SP CONFORT

ADRESSE (voie) 181 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY

FREJORGUES OUEST

CODE POSTAL 34130

VILLE

MAUGUIO

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 300

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SALOUL Prénom(s) SAID
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 300
 Naissance : Date 11081986 N° département 48 Commune MENDE Pays FRANCE
 Adresse : N° 23 Voie rue ROGER SALENGRO
 Code postal 34170 Commune CASTELNAU LE LEZ Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
0

 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 53502364200049

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL SP CONFORT

ADRESSE (voie) 181 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY

FREJORGUES OUEST

CODE POSTAL 34130

VILLE

MAUGUIO

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 532 989 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 772 725 euros** et un total **charges** de **3 790 140 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-17 415 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

COVID 19

La société a connu une baisse d'activité en raison de la pandémie Mondiale COvid 19. Elle a eu recours au chômage partiel. Les délais d'approvisionnement pour les matières premières ont été plus long.

La société a toutefois repris une activité normale sur le 2ème semestre 2020 .

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	58 295		18 696	948	76 043
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 295		18 696	948	76 043

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 627		9 038	7 700	35 965
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	20 613		63 900	19 679	64 833
	Matériel de bureau, mobilier	5 812		3 153	2 598	6 367
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 052		76 092	29 978	107 165

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	3 620		2 220	620	5 220
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 620		2 220	620	5 220

TOTAL	122 967		97 007		31 546	188 428
--------------	----------------	--	---------------	--	---------------	----------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	220	1 116		1 336
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220	1 116		1 336
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 652	2 069	7 700	26 022
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	10 344	14 359	10 531	14 172
	Matériel de bureau, mobilier	3 108	695	2 598	1 206
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		45 105	17 124	20 829	41 399
TOTAL		45 325	18 239	20 829	42 735

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	21 514	2 486		24 000
	Autres	1 438		1 438	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	22 952	2 486	1 438	24 000
TOTAL GENERAL		22 952	2 486	1 438	24 000

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

2 486

1 438

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 220	5 220	
	Clients douteux ou litigieux	30 048	30 048	
	Autres créances clients	635 217	635 217	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 203	3 203	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	296 507	296 507	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	733	733	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	28 046	28 046	
	Charges constatées d'avances	1 905	1 905	
	TOTAL DES CREANCES	1 000 879	1 000 879	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	212	212		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	820 327	737 287	78 212	4 828
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	371 328	371 328		
	Personnel et comptes rattachés	20 809	20 809		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 797	69 797		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	67 676	67 676		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 515	5 515		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 720	1 720		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	30 912	30 912		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 388 297	1 305 257	78 212	4 828
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		822 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 127			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		170 373
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	170 373	170 373

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		33 033
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		220
<i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	<i>8</i>	
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>212</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 130
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>5 130</i>	
Dettes fiscales et sociales		5 515
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>5 515</i>	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		1 720
<i>FOURN.IMMO.FACT.NON.PARV.</i>	<i>1 720</i>	
Autres dettes		20 448
<i>CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.</i>	<i>11 185</i>	
<i>DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY</i>	<i>9 263</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 905	1 905
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 905

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		300,00	333,3333	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		300,00	333,3333	100 000,00

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 181 Rue Antoine Saint Exupéry
Fréjorgues Ouest
34130 MAUGUIO
RCS MONTPELLIER 535 023 642

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020

